



**Clavier**  
L'authenticité

Bulletin trimestriel  
d'informations communales

• n°139 / MARS 2022



- Poissonnier
- Bar à pâtes
- Maraîcher
- Plats préparés dans des Weck
- Salaisons Gaumaise
- Souperie
- Fromages lait de chèvre, brebis et vache, œufs
- Bières artisanales
- Spécialités rocher, spéculoos, massepain
- Miel et ses dérivés
- Bijoux
- Création articles pour enfants (couture)
- Bijoux en pierre naturelle
- Tourneurs à bois
- Sculptures sur pierre
- Céramiques
- Bougies parfumées
- Atelier vannerie
- Peinture sur verre
- Création en ciment
- Couture zéro déchet
- ...

de 16h  
à 19h

Reprise  
le 1<sup>er</sup> avril  
à Clavier-Station

Inauguration  
de la remorque  
festive  
le 1er avril à 17h  
à Clavier-Station

commune de  
**CLAVIER,**  
**MARCHÉ**  
**DE PRODUITS**  
**LOCAUX**



**le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois**  
**Alimentation et artisans**  
(en alternance entre Clavier-Station  
et Bois-et-Borsu)

**le 3<sup>ème</sup> Vendredi du mois**  
**Alimentation** (à Clavier-Station)

**Clavier-Station**

Rue de la Gendarmerie -Place de la Gare

**Bois-et-Borsu**

Rue « Borsu » à côté de l'école

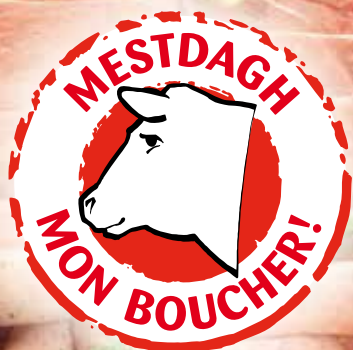
Marché de Clavier



Contact pour les exposants :  
Tél.: 0478/68.79.70  
Jeanpierre.abeels@hotmail.be



# LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



## market

Groupe **Mestdagh**

Ouvert dimanche  
et lundi toute la journée !

**Tinlot/Nandrin**  
au rond-point  
des vaches

**OUVERT**

du lundi au samedi de 8h30 à 20h,  
sauf mardi, jour de fermeture.

**Dimanche et jours fériés**  
de 8h30 à 19h.

Route de Marche, 30  
4557 Tinlot  
Tél. 085/55.05.01

Découvrez vos bons de réduction

sur notre site [www.groupemestdagh.be](http://www.groupemestdagh.be)



## SOMMAIRE

Vie communale 4

Patrimoine et Tourisme 6

Environnement /  
énergie 8

Travaux 10

Agriculture 11

Et pour nos jeunes 11

Vivre ensemble 13

Etat Civil 14

Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège et des différents services.

Madame, Monsieur,

Et si c'était vraiment le printemps !

Au-delà du calendrier qui nous annonce chaque année au fil des saisons, le retour du printemps, synonyme de renaissance et d'épanouissement personnel, nous comptons toutes et tous sur ce début 2022 comme le retour à une vie normale après 2 années vraiment compliquées, voire malheureuses pour certains d'entre nous.

Même s'il faudra continuer à tenir compte de rebonds éventuels possibles de cette pandémie, nous sommes impatients de reprendre nos activités professionnelles, économiques mais aussi sociales et récréatives.

Les adaptations obligatoires liées au Covid 19 resteront en partie dans nos modes de fonctionnement. Certaines mesures ont aussi permis de réviser, voire de faire évoluer des situations en phase avec les grands défis à relever actuellement en termes de mobilité, d'énergie, de développement durable ou autres.

Quoiqu'il en soit, soyez toutes et tous remerciés et reconnus pour l'adaptabilité et l'adhésion aux mesures diverses qui nous ont souvent été imposées sans que nous ne soyons nécessairement consultés ou même parfois informés.

Nos services communaux, tout en se préservant eux-mêmes, ont pu répondre de manière optimale à toutes vos demandes, que ce soit sur l'information dont nous disposons ou sur la logistique des mesures à mettre en place.

Et puisque la vie locale tend à reprendre, vous trouverez dans ce numéro, plusieurs présentations des nombreux sites et activités qui égayeront et animeront nos rues et hameaux au cours des mois qui arrivent.

Plusieurs travaux, essentiellement routiers, seront entrepris sur nos routes communales et le dossier principal de cette législature, le hall sportif et polyvalent, devrait sortir de terre dans les prochains mois.

Il me reste donc, en vous souhaitant une agréable lecture, à vous inviter à reprendre une vie sociale et récréative agréable et épanouissante, indispensable à un niveau de santé mentale équilibrée.

Au plaisir de vous croiser.

Philippe DUBOIS,  
Votre Bourgmestre.

## APPEL À CANDIDATURES



Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Nous recherchons des candidats afin de représenter,

- Pour la catégorie village : Les Avins, Ocquier, Clavier (village), Pair et Pailhe,
- Pour les autres catégories : les

femmes, les aînés et les agriculteurs/indépendants.

Votre rôle sera d'être une personne relais entre les habitants et les mandataires communaux et d'accompagner les projets de la commune.

Vous souhaitez savoir qui fait partie de cette commission et quels sont les projets suivis : [www.pcdr-clavier.info](http://www.pcdr-clavier.info)

Envie de rejoindre la commission, envoyez votre candidature

à Béatrice Franck ([beatrice.franck@clavier.be](mailto:beatrice.franck@clavier.be) ou 086/34.94.43)

Plus d'info sur l'Opération de Développement Rural de votre commune :

Fondation rurale de Développement rural :  
Florence Loubris ([f.loubrisj@frw.be](mailto:f.loubrisj@frw.be))  
Katty De Grootte ([k.degrootte@frw.be](mailto:k.degrootte@frw.be))



- Agent relais de l'administration communale  
Béatrice Franck ([beatrice.franck@clavier.be](mailto:beatrice.franck@clavier.be))
- Président de la C.L.D.R.  
Damien Wathélet ([wathelet.damien@gmail.com](mailto:wathelet.damien@gmail.com))



## LA COMMUNE DE CLAVIER FAIT PARTIE DE LA MAISON CROIX-ROUGE AYWAILLE-HAMOIR-OUFFET

### Appel aux donneurs de sang

La Croix-Rouge manque de sang, les stocks actuels sont dans un état critique !

La prochaine collecte de votre commune aura lieu le **30 mai 2022 de 17h à 20h** à la salle « Le Rôpa », rue Darimont, 4 à 4560 Terwagne.

Le saviez-vous ?

- ½ heure de votre temps permet de sauver 3 vies
- à l'heure actuelle, rien ne peut remplacer le sang
- en Belgique, il faut près de 500.000 poches par an

Pour plus d'informations, contacter  
Jean Echterbille – 0475/86.38.04 ou  
<https://donneurdesang.be/fr>

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique



### Location de matériel sanitaire

La Croix-Rouge vous propose une large gamme de matériel de haute qualité disponible dans les 24h et à prix raisonnable : lits médicalisés avec matelas de prévention des escarres, fauteuils adaptés (électriques massants, anti-escarres, ...), lève-personnes, chaises de toilette, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...

**NOUVEAUTE** : plateforme de transfert sur roulettes !

Pour toute location, vous pouvez vous rendre à la MCR ou téléphoner au 04/365.26.82.

Le gros matériel sera livré à votre domicile.

Il est aussi possible de louer du petit matériel chez Mme Reul à Anthisnes 04/383 64 36.

### Vente de petit matériel pour un confort optimal au juste prix !

Nous vous proposons : pannes, urinaux, alèses, gants de toilettes à usage unique, .... et **NOUVEAUTE** !

*Afin d'encore améliorer le confort des personnes à domicile, nous proposons à la vente une large gamme de protection contre différents degrés d'incontinence. Des produits de haute qualité aux prix les plus justes. Venez les découvrir !*

Bien entendu, votre Maison-Croix Rouge reste aussi très active dans le **soutien des personnes en situation de précarité**. Pour nous soutenir dans cette démarche, nous vous invitons à faire un don sur le compte **BE72 0682 0036 2116** (Maison Croix-Rouge Aywaille – mention « don » sur le virement).

#### Nouvelle adresse :

Playe, 54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

#### Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 13h à 17h (mercredi : 14h à 18h) et le samedi de 10h à 12h

#### Téléphone :

04/365.26.82

#### Présidente :

Josette LESPAGNARD (0497/52.89.69 – [j.lespagnard@hotmail.fr](mailto:j.lespagnard@hotmail.fr))

### COURS DE WALLON A OCQUIER



Voici les participants au cours de wallon du lundi 21 février.

*Vochal lès cis qu'on-st-avu l'aweûre dès djâzer walon, ci londi 21 di fèvri.*

Des leçons de wallon sont données chaque lundi de 17h à 18h, dans les locaux de l'école Saint Remacle à Ocquier. Ces cours sont gratuits et s'adressent à tout public : enfants, ados, adultes connaissant le wallon ou pas. L'idéal serait d'y participer en duo intergénérationnel.

Guy TIRTIAUX 086/34.42.27 ou 0471/68.19.20

## REPRISE DU MARCHÉ COMMUNAL DE CLAVIER

Après quelques mois de repos, nous avons le plaisir de vous informer que le marché de Clavier reprendra le vendredi 1<sup>er</sup> avril prochain de 16h à 19h sur la Place de la Gare à Clavier-Station.

LE 1<sup>ER</sup> VENDREDI DU MOIS - Marché alimentaire et artisanal en alternance entre Clavier-Station sur la Place de la Gare et à Bois-et-Borsu près de l'école. Ces lieux d'organisation peuvent évoluer vers d'autres sites dans la Commune après examen de faisabilité.

LE 3<sup>ème</sup> VENDREDI DU MOIS – Marché alimentaire à Clavier Station – Place de la Gare.

NOUS LANÇONS UN APPEL A TOUTES PERSONNES INTERESSEES A TENIR UN STAND.

Nous accueillerons les exposants de l'année dernière mais aussi de nouveaux stands comme un poissonnier, un bar à pâtes, 40 variétés de fromage et bien d'autres encore !!

Nous profiterons de cette occasion pour inaugurer officiellement la remorque festive qui sera sur le marché chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

Vous recevrez dans les prochains jours des compléments d'informations.

Venez nombreux afin de faire prospérer le marché. Le marché est un lieu de rencontre et de partage où il fait bon vivre !

Suivez les infos sur :



Marché de Clavier  
Administration communale de Clavier



Le marché à Clavier-Station



Le marché à Bois-et-Borsu

### Contacts :

Jean-Pierre ABEELS 0478/68 79 70

[Jeanpierre.abeels@hotmail.be](mailto:Jeanpierre.abeels@hotmail.be)

Adm. Com. :

[Catherine.joye@clavier.be](mailto:Catherine.joye@clavier.be) ou 086/34 94 26

## LES PROCHAINES ACTIVITES DU PCS



### Nos prochaines activités

- **Atelier cuisine à Ouffet** : 24 mars et 28 avril
- **Atelier tricot à Nandrin** : 11 et 25 mars, 8 et 22 avril
- **Sortie culturelle** : Campana - Cirque Trottola (Latitude 50) : 15 mars
  - o Repas et spectacle gratuits (CST exigé – départ à 18h30)
  - o Infos et inscriptions : Laurent (0474/775168)
- **Au fil de Soi** (Atelier bien-être) à Tinlot : 29 mars (Aurélie - 0473/87.11.77)
- **Formation permis de conduite théorique à Nandrin** : 25-27 mai
  - o Prix ? 69 euros / Gratuit pour les bénéficiaires d'un RIS ou les demandeurs d'emploi complets indemnisés
  - o Infos et inscriptions ? Inès - 0474/77.46.42 ou [inesmooren@pcs-condroz.be](mailto:inesmooren@pcs-condroz.be)



- Envie d'offrir des objets dont vous en avez plus usage ? Vous avez besoin de matériel ? Rejoignez le groupe Facebook la **Donnerie Condruzienne** ! Si vous n'avez pas d'accès Internet, contactez-nous au 774642/0474, nous trouverons une solution ensemble.

Toutes nos activités sont accessibles aux habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

PCS Condroz - 0474/77 45 10 - [chefdeprojet@pcs-condroz.be](mailto:chefdeprojet@pcs-condroz.be)



## AVIS AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Lorsqu'une manifestation est organisée, que cela soit en plein air ou en lieu clos et couvert, le demandeur est tenu d'introduire un formulaire de demande d'autorisation à l'administration communale. Cette obligation découle du Règlement Général de Police applicable à la Zone du Condroz. Outre le fait d'autoriser ou non la manifestation, ce formulaire permet également de solliciter un prêt de matériel ainsi qu'un arrêté de police (interdiction de circulation, déviation(s) etc).

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, l'analyse de risques est également demandée pour chaque événement. Cette analyse peut être réalisée via ce site : [www.covideventriskmodel.be](http://www.covideventriskmodel.be). Le Bourgmestre peut assortir son autorisation des conditions qu'il juge nécessaires au bon déroulement de la manifestation et ce, dans un but de maintien de la sécurité publique et de la santé de tous.

### COMMENT FAIRE ?

Un formulaire de manifestation, disponible sur le site internet communal, doit être introduit auprès de l'Administration au plus tard un mois avant la date de la manifestation.

**Clavier.be/Ma commune/Services communaux/Travaux/Démarches/Introduire une demande de festivité.**

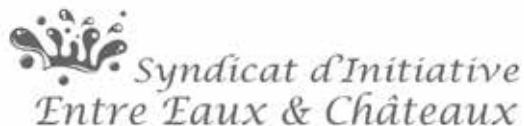
Attention :

- Il est rappelé aux organisateurs que la publicité de leur événement ne peut être lancée qu'une fois l'autorisation du Collège accordée.
- Les manifestations doivent impérativement respecter les règles sanitaires en vigueur au moment de leur déroulement. Si les règles sanitaires sont modifiées, l'évènement devra s'adapter en conséquence, voire éventuellement être annulé.

### PLUS D'INFOS :

Service festivités – 086/34.94.40  
[genevieve.libert@clavier.be](mailto:genevieve.libert@clavier.be)

## Patrimoine et Tourisme



Syndicat d'Initiative « Entre eaux et châteaux »  
Vallée du Hoyoux 6b – 4577 Pont de Bonne (MODAVE)  
085/41.29.69 - [info.sivh@gmail.com](mailto:info.sivh@gmail.com)

### ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS...

Les bonnes résolutions ont conduit plus de 1000 marcheurs à l'école de Vyle-et-Tharoul le dimanche 16 janvier. Les participants motivés ont apprécié les nouveaux circuits proposés mais aussi le vin chaud, les pâtisseries locales, les bières artisanales produites par la Cabane des Brasseurs ainsi

que les soupes généreusement préparées par les bénévoles. Ceux-ci, habitants des quatre communes partenaires (Clavier, Marchin, Modave et Tinlot) sont venus prêter main forte tout au long de la journée pour permettre une organisation optimale : un grand merci à eux !

### CELA SE PASSERA PRÈS DE CHEZ VOUS...

#### Samedi 12 & dimanche 13 mars « Fromenade »



Seconde édition de ce concept unissant promenade et pique-nique original. Au départ du Syndicat d'Initiative, venez retirer votre itinéraire pour une jolie balade et recevez un sac à dos garni d'une fondue au fromage et de charcuterie locale à déguster en chemin !

Réservations obligatoires, places limitées.

PAF : 75€/sac comprenant le matériel, le fromage, le pain, la charcuterie pour 5 personnes.

#### Pass Chevetogne

Tarif préférentiel pour les habitants de nos 4 communes. Avis à ceux qui ont envie de profiter en famille, du Domaine Provincial de Chevetogne et de ses activités durant toute l'année à un prix avantageux.

Votre pass annuel est au prix de 95€/véhicule, en venant l'acheter au Syndicat d'Initiative avant le 30 juin, vous recevrez un billet «J'invite mes amis» valable pour 4 personnes : faites-vous plaisir et faites plaisir !

Réservations obligatoires, places limitées.

# Patrimoine et Tourisme

## Samedi 2 et dimanche 3 avril : ouverture de la saison

Bloquez ces dates dans vos agendas et préparez-vous à découvrir les communes de Modave, Tinlot, Clavier et Marchin au travers un parcours ponctué d'énigmes : seul ou à plusieurs, en voiture, à pied ou à vélo, partez à la chasse aux indices...

## Dimanche 15 mai : balade pique-nique

Cette balade familiale vous donnera l'occasion de (re)découvrir notre jolie région tout en profitant d'un pique-nique composé de produits du terroir tels que charcuteries, fromages, fruits et légumes et pains locaux.

Réservations obligatoires, places limitées.

Suivez notre actualité sur [fr.facebook.com/TourismeModaveMarchinClavier/](https://fr.facebook.com/TourismeModaveMarchinClavier/)



## MA FORME

Dans une ambiance motivante de groupe, via un programme progressif de 12 semaines et en étant suivi par des entraîneurs formés à la discipline, découvrez ou redécouvrez le plaisir de courir et ses bienfaits sur la santé, sans esprit de compétition.

**Début de session le mardi 08 mars 2022.**  
**Rendez-vous au terrain de football de Clavier Station (rue du marché) les mardis et jeudis à 18H30.**

(Lors du premier cours, nous réfléchirons ensemble à l'horaire qui vous convient le mieux et pourrons éventuellement l'adapter en fonction du souhait du plus grand nombre)



## Printemps 2022 dès le mardi 8 mars Tous les mardis et jeudis

### 4 GROUPES

#### 0-5 km (débutants)

avec Laurent COLLA  
Pas de pré-requis nécessaire

#### 5-10 km adouci.

Objectif : 8 km parcours peu ou pas vallonné avec Milly WELSCH

#### 5 - 10 km « officiel »

avec Damien JOST  
Départ à 19h30

**Nouveau**  
**Groupe « ados »**  
**(12 à 16 ans)**  
avec Damien JOST

### PRIX pour les 12 semaines (assurance comprise):

Habitants de CLAVIER	30€
Autres	35€
- de 16 ans	10€

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (assurance !!)  
Paiement sur le compte de l'Administration communale de Clavier BE 72 091 0004158 16 avec votre nom en communication.

**Renseignements et inscription**  
au 086/34.94.27 ou [isabelle.garroy@clavier.be](mailto:isabelle.garroy@clavier.be)

# Environnement et énergie

## MON CONTENEUR EN LIGNE !

Rappel : il vous est possible de consulter votre production de déchets.

Nouveauté : consulter vos apports à quotas au recyparcs.

Rendez-vous sur le site internet d'Intradel « Mon conteneur en ligne ».

Pour vous identifier, introduisez votre login et mot de passe qui vous ont été communiqués lors du démarrage de la collecte en conteneurs. Vous avez oublié vos identifiants ? Contactez le call-center d'Intradel au 04/240 74 74 afin que ceux-ci soient renouvelés et vous soient envoyés par courrier postal.



## LE RUISSEAU D'OCQUIER AUTREFOIS... RYS DU NÉBLON



En 2011, le lieu-dit « Fond de l'eau » le long du ruisseau d'Ocquier a été aménagé grâce à des subsides régionaux, communaux, l'aide du Contrat de rivière Ourthe et l'investissement de plusieurs bénévoles du Comité local du ruisseau d'Ocquier.

Ces derniers y avaient notamment installé un panneau en bois afin de pouvoir y afficher un panneau didactique.

Voilà qui est fait !

Vous pourrez y découvrir sur le verso le nom et l'illustration de quelques espèces susceptibles d'être observées dans le cours d'eau et sur le recto, d'anciennes cartes postales qui reprennent l'utilisation historique du cours d'eau avec

la Glacière, la Brasserie de la Comète, le Moulin et le Fond de l'eau accompagné d'un magnifique texte intitulé « le Ru d'Ocquier se raconte » et sa situation sur des cartes.

Un merci spécial à Jean-François COUCHARD, Guy TIRTIAUX, Luc ORBAN, Christian THIBAUT pour leur investissement dans la réalisation de ce panneau (« locomotive » du projet, textes et cartes postales, recherches historiques...).



Merci au Contrat de Rivière Ourthe pour le financement, l'encadrement de ce projet et la mise en page.

## ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES : QUELLES OBLIGATIONS ET QUELLES AIDES POSSIBLES ?



Comme c'est le cas dans de nombreuses communes rurales, la commune de Clavier est partiellement reprise en zone d'assainissement autonome. Cela veut dire que l'assainissement des eaux usées ne s'y organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux usées au moyen d'une micro-station appelée « système d'épuration individuelle » (SEI).

### Primes à l'installation et à la réhabilitation

Toutes les « nouvelles » habitations (habitation construite après la date du premier plan qui a classé la zone où elle se trouve en assainissement autonome) sont obligatoirement équipées d'un SEI agréé. En revanche, cette obligation ne s'applique pas aux habitations construites avant cette date. Cependant, les propriétaires d'habitations non soumises à cette obligation qui décident de s'équiper d'un SEI agréé peuvent bénéficier d'une prime pour ce faire.



De plus, la réhabilitation d'un SEI installé il y a au minimum 15 ans peut également donner droit à une prime. Un devis est établi à la suite d'un contrôle ou d'un entretien ayant mis en évidence la nécessité de réhabiliter le système et permet de fixer le montant de cette prime.

## Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et CVA

Par le passé, une personne habitant en zone d'assainissement autonome et équipée d'un SEI était entièrement responsable de son bon fonctionnement et donc de réaliser les entretiens à ses frais. A ce titre, elle pouvait bénéficier d'une exonération du CVA (coût vérité assainissement) qui correspond à la partie de la facture d'eau de distribution destinée à financer l'assainissement des eaux usées. Malheureusement, il a été constaté que les SEI sont souvent mal entretenus. Afin de répondre à ce constat, la législation wallonne a été modifiée et une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en place.

A présent, toute personne installant un SEI ne bénéficie plus de cette exonération du CVA. En contrepartie, la SPGE intervient financièrement dans les frais de contrôle et d'entretien des SEI. Notons également que la signature d'un contrat avec un prestataire est obligatoire pour la réalisation de ces entretiens.

Pour les personnes bénéficiant de l'exonération du CVA, une période de transition a été prévue durant laquelle elles avaient le choix de conserver cette exonération (en assumant intégralement les frais de contrôle et d'entretien de leur SEI) ou de souscrire à la GPAA (et donc de payer à nouveau le CVA). Cette période de transition a pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'ensemble des démarches administratives liées à l'installation d'un SEI ou à la souscription à la GPAA se fait via la plateforme informatique SIGPAA que vous pouvez visiter à l'adresse suivante : <https://sigpaa.spge.be/Accueil>. On y retrouve notamment la liste des SEI agréés et des prestataires (installateurs certifiés, prestataires d'entretiens et vidangeurs) ainsi que l'ensemble des formulaires utiles.

## Toute l'information centralisée et détaillée sur un site internet

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) a mis en ligne un site vous permettant de connaître vos droits et obligations en matière d'assainissement des eaux usées en fonction de votre situation en répondant à une série de 5 questions maximum : [www.MonEpuraction.be](http://www.MonEpuraction.be). N'hésitez pas à le consulter, toutes les informations utiles y sont reprises !

Vous pouvez également consulter le site de la SPGE consacré à la GPAA ([www.gpaa.be](http://www.gpaa.be)).

## REPAIR CAFE DE CLAVIER – BILAN 2021



Pour les REPAIR CAFE, l'année 2021 fut à nouveau une année perturbée par le virus du Covid. Nous n'avons pu organiser que trois séances et bien sûr avec les mesures de sécurité et d'hygiène en vigueur. Malgré ces difficultés, le public était présent aux divers ateliers de réparation tenus par les bénévoles.

Merci à tous les participants et aux bénévoles du REPAIR CAFE DE CLAVIER

**Rendez-vous en 2022 :**

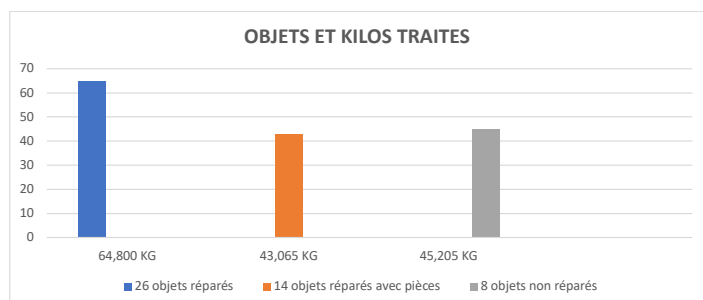
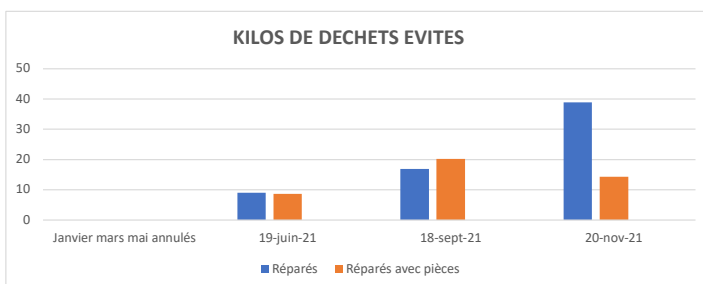
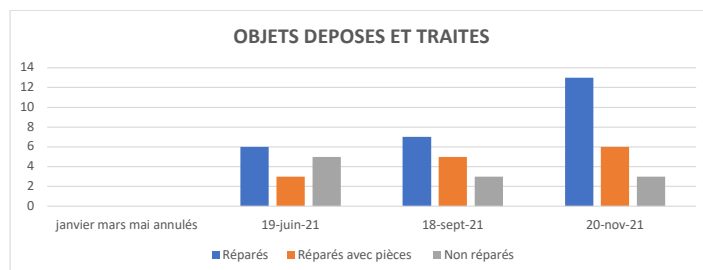
**les 19 mars, 21 mai, 17 septembre et 9 novembre.**



**REPAIR CAFE DE CLAVIER**

**Le 3<sup>ème</sup> samedi tous les deux mois**

**Ecole de Les Avins - Rue des Ecoles 2 - 4560 CLAVIER**



# La page des Travaux

En 2021, des travaux subsidiés sur les voiries ont été programmés (coût 304.663,00 € TTC, subside de la Région Wallonne : 194.407,00 €, **coût net pour la Commune 110.256,00 €**).

Pour optimiser la circulation et la sécurité des transports en commun et des utilisateurs, le service travaux a chapeauté la réfection en profondeur de la rue de Verlée (tronçon de 830m entre Fontenoy et Verlée en limite communale). Cet axe étant l'un des plus empruntés de la commune, il a été procédé à une réfection en profondeur de la voirie, à un renforcement des accotements et à la pose d'un revêtement en béton plus durable



Le service travaux a également pour mission l'entretien des nombreux sentiers de promenade et du Ravel présents sur son territoire. Notre équipe "espaces verts" s'emploie régulièrement et efficacement à cette tâche de manière à rendre cette infrastructure agréable et sécurisée. Merci aux nombreux utilisateurs qui nous signalent les dégâts ou ramassent quotidiennement les déchets sur cette portion.



*Promenade à Ocquier - Avant/Après*



*Promenade à Les Avins - Avant/Après*

La Commune possède un patrimoine forestier de + 400 hectares ; notamment sur Borlon et Porcheresse. Nous profitons aujourd'hui du travail fait par nos prédécesseurs en commercialisant le bois arrivé à maturité. La dernière vente de bois a rapporté 18.000,00 € à la Commune. A notre tour, nous entretenons ces parcelles afin de garantir une exploitation rentable pour les générations futures.



*Bois à Borlon – Dégagement et nettoyage - Avant/Après*



## LA PAC... À QUOI ÇA SERT ?

**En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la PAC ? On vous l'explique en bref et en clair !**



Manifestation des cultivateurs du 17-12-2021 – Passage à l'Administration communale

La PAC, c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respecter pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes.

S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.



Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé économique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! Et n'oubliez pas...mangez wallon, c'est bon !

Cet article a été rédigé par la Fédération Wallonne de l'Agriculture.

## Et pour nos jeunes

### VISITE SCOLAIRE

Ce lundi 31 janvier, nous avons visité l'Euro Space Center de Transinne.

Tout en s'amusant, nous avons appris un tas de choses sur l'espace, les planètes, la conquête spatiale, la vie des astronautes, la gravité, ...

C'était vraiment une chouette journée !

Les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> primaires de Clavier





# GRIMENTZ 2022 POUR LES JEUNES... A VOS AGENDAS ! du 16 au 23 juillet 2022



*Vu le succès des éditions précédentes, les communes de Clavier, Hamoir, Ouffet, et Tinlot proposent à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2005 et 2010) dans un petit village de montagne en Suisse.*

*Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...*

## Où et quand ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 16 au 23 juillet 2022

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, ...) seront également au programme.

## Participation :

340 € par personne, 320 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.

Le coût du transport sera pris en charge par les communes. (En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!)

Date limite pour les inscriptions : 15 mai 2022. Après cette date, les inscriptions seront prises « sous réserve de places disponibles ».

*Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection de photos de voyages antérieurs sera proposée en juin (date et lieu à définir). Les familles des jeunes inscrits pourront y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui leur paraissent utiles.*



Des images du voyage de 2021 sont à disposition sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2021 ».

## Informations Clavier

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à solliciter l'échevine de la jeunesse, Emilie PIRNAY, au 0495/82 06 36 ou par e-mail via [emipirnay@gmail.com](mailto:emipirnay@gmail.com) ou Isabelle GARROY au 086/34 94 27 ou [Isabelle.garroy@clavier.be](mailto:Isabelle.garroy@clavier.be).





## VICTIME OU TÉMOIN D'UNE INFRACTION APPELEZ LE 101



Si vous êtes victime ou témoin d'une infraction, n'attendez pas plusieurs jours avant de vous manifester auprès de la Police. Il vous est conseillé d'appeler directement le 101 pour dénoncer les faits au moment de ceux-ci.

Gardez également le plus d'informations possible : plaque de voiture, noms de témoins, descriptions de personnes, heure, endroit précis, ...

Cela aidera grandement l'enquête des agents de police.

## POLLUTION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE - PHASAGE COMPLET DES MESURES LÉGALES

Vous souhaitez vérifier votre véhicule face aux nouvelles normes en faveur de la qualité de l'air en Wallonie ? Vous avez des questions sur le phasage des mesures à venir ?

Rendez-vous sur le site [walloniebasseemissions.be](http://walloniebasseemissions.be)

## CMH - CENTRE MEDICAL HELIPORTE de Bra-sur-Lienne

L'utilisation de l'hélicoptère médicalisé permet d'offrir à chaque patient des régions rurales les mêmes chances et les mêmes garanties d'intervention rapide que les patients habitant en zone urbaine.

La commune de Clavier intervient à raison de 5 € sur votre affiliation. Il vous suffit de nous communiquer une preuve de votre affiliation (extrait de compte, ...) et votre numéro de compte afin de vous verser l'intervention communale.

Plus de renseignements concernant l'intervention communale : 086/34 94 37 [Viviane.klein@clavier.be](mailto:Viviane.klein@clavier.be)

Plus de renseignements concernant le CMH : [info@c-m-h.be](mailto:info@c-m-h.be) / 086/45 03 39



## SPORTS APRES UN CANCER

La Commune de Ouffet fait partie des communes partenaires au projet du CHU qui offre des cours de sport encadrés et adaptés à la remise en forme des personnes qui ont été touchées par un cancer. Ces cours sont dispensés à la Salle aux Oies et accessibles à tous les Ouffetois et aux communes voisines. Pour toutes informations contactez le 366.21.89/04 ou le 284.36.19/04 (perm. le lundi de 9h à 11h) ou [revacancer@chuliege.be](mailto:revacancer@chuliege.be)

# NOUVELLE CENTRALE TELEPHONIQUE POUR LA ZONE DE POLICE DU CONDROZ



La Zone de Police du Condroz à fait l'acquisition d'une nouvelle centrale téléphonique et une bonne partie des numéros de contacts ont donc été modifiés.

Afin de pouvoir continuer à contacter nos services le plus efficacement possible, nous vous expliquons en quelques mots, ce qui se passe lors de vos appels téléphoniques et, plus particulièrement par rapport à un système de cascade téléphonique mis en place afin que vous puissiez toujours obtenir un contact avec un interlocuteur.

Les policiers de proximité sont joignables durant les heures d'ouverture de bureau, à savoir du lundi au vendredi entre 08.00 heures et 12.00 heures et entre 13.00 heures et 17.00 heures.

Il est à noter que nos policiers de quartier ne sont pas toujours au bureau ! Dans ce cas, votre appel sera dévié vers leur GSM de service.

Si pour une quelconque raison, vous n'obteniez toujours pas de réponse, vous serez alors déviés directement à l'Hôtel de police où votre appel sera pris en charge.

En fonction des circonstances, plusieurs déviations pourront se produire et le temps d'attente vous paraîtra peut-être long. Soyez patient ! Il faut compter une moyenne de 20 secondes entre l'appel émis et la réception par un policier et/ou personne de contact au sein de la Zone de police du Condroz.

Attention, pour toute urgence, que ce soit en heures de bureau ou pas, il faut toujours composer le 101 !

Pour rappel : Voici le point de contact du commissariat et antenne communale qui est à votre disposition sur rendez-vous uniquement au 085/308.500, rue de la Gendarmerie, 3 à 4560 Clavier [zp.Condroz.Quartier.Clavier@police.belgium.eu](mailto:zp.Condroz.Quartier.Clavier@police.belgium.eu)

Zone de Police du Condroz à Modave ( Strée) 085/308 530  
- [www.police.be/5296/](http://www.police.be/5296/)

EN CAS D'URGENCE: 

## Etat Civil



Du 01 novembre 2021 au 31 janvier 2022

### NAISSANCES

- Jade DELVAUX KHALIFA fille de Fahd KHALIFA et de Elise DELVAUX, Ocquier (Amas)
- Mia ANDREINI, fille de Maxime et de Amandine MARRA, Clavier (Atrin)
- Tao HOLOGNE CARION, fils de Kevin HOLOGNE et de Madison CARION, Ocquier
- Nina JANVIER, fille de Julien et de Géraldine GHYS, Clavier (Ochain)
- Jules SEPTON, fils de François et de Marie VANSCHOONBEEK, Clavier (Atrin)
- Cosimo TRIPOLI, fils de Erasmo et de Maria MERCANTE, Clavier (Station)
- Côme LECARTE, fils de Lionel et de Stéphanie COULON, Bois-et-Borsu
- Elia CAMBURSANO, fille de Eric et de Rachel VALLES RUIZ, Clavier (Ochain)
- Baïa RODBERG, fille de Dylan et de Aglaé GOFFART, Les Avins
- Odile GRAUX, fille de Emmanuel et de Valentine TAGNON, Clavier (Station)
- Ulysse LEBRUN BIHAIN, fils de Thibault LEBRUN et de Fanny BIHAIN, Les Avins
- Adam DELHAISE, fils de Jérôme et de Alison DUCHESNE, Bois-et-Borsu
- Mathias SIMON, fils de Christophe et de Jessica STASSIN, Bois-et-Borsu
- Agathe SACRÉ, fille de Vincent et de Stéphanie de MARCHIN, Clavier (Ochain)

### MARIAGE

- David FRISQUE, de Clavier (Ochain) et Cynthia BAEYENS, de Clavier (Ochain)

### DECES

- Maurice DIET, 70 ans, époux de Viviane SCHEPERS, Clavier (Atrin)
- Victor de TORNACO (Baron), 90 ans, veuf de Eliane MASSANGE de COLLOMBS, Clavier (Vervoz)
- Georgette CHENIAUX, 90 ans, veuve de Edgard COLSON, Clavier (Ochain)
- Mireille ACKX, 54 ans, épouse de Jean Pierre DENIS, Les Avins
- Louise CHARLIER, 89 ans, veuve de Robert LEDOUX, Les Avins
- Marcel BÉCHOUX, 55 ans, célibataire, Ocquier
- Christian LOMBA, 72 ans, divorcé, Bois-et-Borsu
- Huu Thoi NGUYÉN, 89 ans, époux de Gisèle JANSSEN, Clavier (Atrin)
- Françoise CHMIELOWICE, 89 ans, veuve de Albert THIRION, Clavier (Ochain)
- Jacqueline BECKERS, 69 ans, célibataire, Clavier (Station)
- Nicole HAVELANGE, 87 ans, veuve de Francesco CACOPARDO, Ocquier
- Georges MAROT, 92 ans, veuf de Fanny WATHELET, Bois-et-Borsu
- Marguerite NOEL, 74 ans, épouse de Joseph CASSART, Clavier (Ochain)
- Nadine BADET, 67 ans, divorcée, Bois-et-Borsu
- Arthur MARCHAND, 89 ans, veuf de Marie Madeleine MAROT, Bois-et-Borsu

*François*  
**MALHERBE** SPRL



**Aménagement et  
remise en ordre  
de vos jardins !**

**4560 OCQUIER**  
**GSM : 0477 246 476**

[www.francoismalherbe.be](http://www.francoismalherbe.be)  
[MALHERBE.FRANCOIS@SKYNET.BE](mailto:MALHERBE.FRANCOIS@SKYNET.BE)

**Funérailles F. Hebette** **HB**

- Funérailles - Créations - Assurances obsèques
- Assistance administrative
- Réceptions après funérailles dans la salle de votre choix
- Chambre mortuaire à domicile
- Monument - Caveau - Inscriptions
- Funérarium avec espace privatif pour la famille, vaste parking

**Hebette-Daxhelet Sprl**  
**13, rue d'Andenne - B-5370 Havelange**  
**Téléphone: 083/63.30.52 - 0473/87.87.50**  
**Intervention toutes régions - Permanence 7j/7**

**OLIVIER** S.A.

Portes & Fenêtres

info@chassisolivier.be  
www.chassisolivier.be  
B-4560 CLAVIER - 086 34 42 42

*Les Châssis à l'infini*



**SPAR - CLAVIER**  
RUE DE LA GENDARMERIE, 70 B

Fiers de nos bières artisanales

#ACHETEZBELGE



**SPAR**



XTRA

Nombreux produits

**BIO**

**COLRUYT GROUP**

**123**  
AutoService

**Garage Craindorge**

Vente de véhicules neufs et d'occasions  
Entretiens - réparations, pneus toutes marques  
indépendant (VW - Audi - Seat - Skoda)

Route du Val n°5, Clavier

**085 84 69 45 - 0475 69 53 56**



**Delecour Gilles**  
**CHAUFFAGE • SANITAIRE**

- Installation, entretien & dépannage
- Traitement des eaux
- Ventilation

Route de Huy, 4 • 4560 CLAVIER • GSM : 0477/13 54 85

**HANDY** **H** **HOME**  
ET TOUT DEVIENT POSSIBLE

**BRICO RULOT**  
RUE DU MONTYS, 16 - 4557 TINLOT - 085/51.30.88  
HEURES D'OUVERTURE: LU: 13-18H30 • MA/SA: 09-18H30 • DI: 10-12H30

## CHAUFFAGE ET SANITAIRE

ENTRETIENS, INSTALLATIONS & DÉPANNAGES TOUTES MARQUES  
Faites confiance au savoir-faire

## SALLE DE BAIN

NOUS AMÉNAGEONS  
VOTRE SALLE DE BAIN DE A À Z  
Plus de 30 ans d'expérience



## Ets TATON HEM CHAUFFAGE SPRL

Rue du Roi Albert, 21A - 4560 CLAVIER

Tél. 0475 85 91 01

Rejoignez-nous sur  hem chauffage



## Ets Dechamps et Fils

ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO  
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Plus de 10.000 appareils en stock !  
Liste de mariage - Dépannage assuré par la maison



Rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN - Tél. : 085 51 11 79

Ouvert tous les jours de 9 à 12h et de 13h30 à 18h00  
Fermé le mardi et le dimanche

[www.dechampsetfils.be](http://www.dechampsetfils.be)



## CENTRE DE TRI DE DÉCHETS & LOCATION DE CONTENEURS

Particuliers ou entrepreneurs, nous acceptons  
tous vos déchets même en petite quantité.

085/24.08.85 - [info@cttinlot.be](mailto:info@cttinlot.be)

Zoning de Tinlot - Rue Martinpa, 9

Toutes les infos sur notre site :

[www.centredetritinlot.be](http://www.centredetritinlot.be)



## COMMANDEZ MAINTENANT ! SERVICE RAPIDE

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN  
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :

**[WWW.MAZOUT-PREVOT.BE](http://WWW.MAZOUT-PREVOT.BE)**

POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU  
PAR MAIL.

MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON  
DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**  
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE  
SITE : [WWW.MAZOUT-PREVOT.BE](http://WWW.MAZOUT-PREVOT.BE)

Mazout Prévot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot • Tél : 085/51.22.23  
Infos & renseignements : [richard.prevot@prevot-group.be](mailto:richard.prevot@prevot-group.be) • [www.mazout-prevot.be](http://www.mazout-prevot.be)

## Regifo

Édition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Édition

Nous remercions les annonceurs pour leur  
collaboration à la parution de ce trimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas  
été contactés.

Si vous souhaitez paraître  
dans le prochain numéro,  
contactez-nous!

071/740 137

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)



Votre conseiller en communication,  
**Eric DEGUELDRE** se fera un plaisir  
de vous rencontrer.

**Prenez contact avec lui au 0475/390 411**